



**DÉCLARATION POUR L'EXERCICE DE L'ACTIVITÉ
DE NÉGOCE ET/OU DE COURTAGE DE DÉCHETS**

(Articles R. 541-49 à R.541-61 du code de l'environnement – Arrêté ministériel du 9 septembre 1998)

Nom ou dénomination sociale de l'entreprise : _____

Nom et prénom du responsable légal de l'entreprise : _____

Adresse du siège social : _____

Téléphone : _____

E.mail : _____

Numéro SIRET : _____

- *joindre un extrait d'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés (KBIS) ou au répertoire des métiers datant de moins de trois mois, ainsi que la copie de la pièce d'identité du responsable légal de la société*

NATURE DE L'ACTIVITÉ :

Négoce

Courtage

NATURE DES DÉCHETS PRIS EN CHARGE :

Déchet dangereux

Déchets non dangereux

Nom et coordonnées de la personne à contacter en cas d'accident ou d'incident :

Nom et prénom : _____

Téléphone : _____

Je m'engage à :

1) orienter les déchets vers des entreprises de transport par route déclarées ou autorisées au titre du code de l'environnement,

2) traiter ou faire traiter les déchets dans des installations conformes aux dispositions du code de l'environnement.

Date : _____

Signature

Le dossier de déclaration sera adressé par courriel : pref-bre@val-doise.gouv.fr
ou par courrier à la préfecture du Val-d'Oise – DCL / Bureau de la réglementation et des élections
CS 20105 – 5 avenue Bernard Hirsch – 95010 CERGY PONTOISE CEDEX